

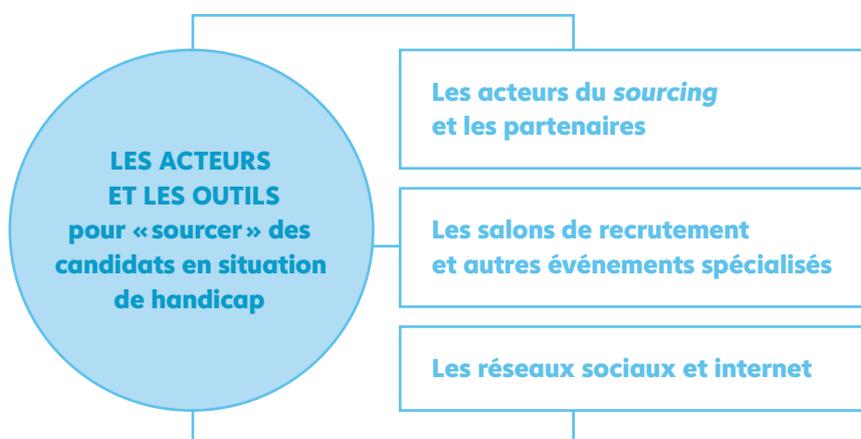


Carte des acteurs pour « sourcer » des candidats en situation de handicap

Pour « sourcer » de manière efficace les candidats en situation de handicap, il existe un réseau d'acteurs et une offre d'événements spécialisés.

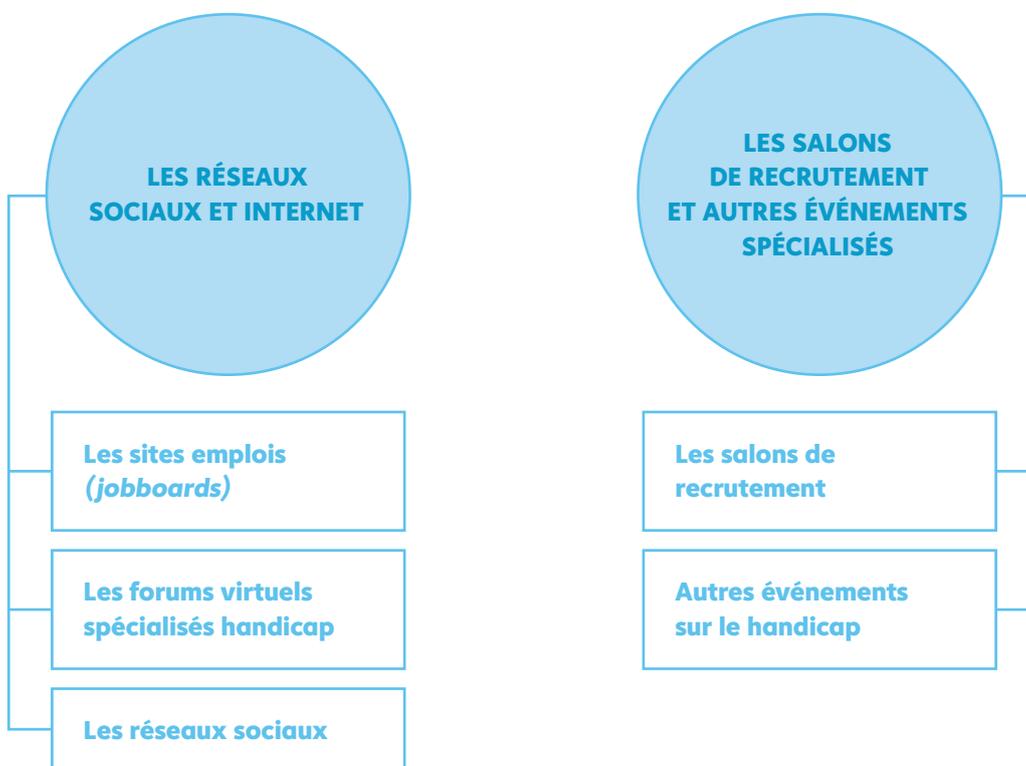
1. Comprendre l'écosystème
2. Les organismes publics, dont le service public de l'emploi (SPE)
3. Les cabinets de recrutement spécialisés sur le handicap
4. Les agences de travail temporaire
5. Les groupements d'employeurs
6. Les structures d'insertion par l'activité économique
7. Les structures associatives
8. Le secteur du travail protégé et adapté (STPA)
9. Les acteurs de la formation
10. Les sites emploi ou *jobboards*
11. Les réseaux sociaux
12. Les forums virtuels spécialisés handicap
13. Les salons de recrutement
14. Les autres événements handicap

1. Comprendre l'écosystème



Pensez-y!

Communiquer en externe sur sa politique en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés permet d'attirer des candidatures spontanées.



2. Les organismes publics, dont le service public de l'emploi (SPE)

→ Cap emploi: organisme spécialisé sur le handicap, sa mission est de favoriser le recrutement, l'intégration, le maintien dans l'emploi et le parcours professionnel de la personne handicapée.



→ Les organismes suivants accompagnent des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'emploi. Ils proposent des candidatures tout public, dont des travailleurs handicapés.



→ Les organismes suivants peuvent également être sollicités:

- Les mairies
- Les Maisons de l'emploi
- Les Maisons de l'Information sur la Formation et l'Emploi (MIFE)

ZOOM

Sur l'emploi accompagné

Une personne reconnue travailleur handicapé peut bénéficier du dispositif d'emploi accompagné dès l'âge de 16 ans. Ce dispositif, mis en place par la Commission des droits de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), comporte un accompagnement médico-social et un soutien à l'insertion professionnelle en vue d'accéder au marché du travail et de s'y maintenir. L'aide apportée est adaptée en fonction des besoins de la personne tout au long de son parcours. Les équipes peuvent également venir en appui à l'employeur.

L'accompagnement comporte:

- l'évaluation de la situation de la personne,
- la détermination du projet professionnel et l'aide à sa réalisation en vue de son insertion en milieu ordinaire dans les meilleurs délais,
- l'assistance de la personne dans sa recherche d'emploi,
- l'accompagnement dans l'emploi afin de sécuriser le parcours professionnel.

travail-emploi.gouv.fr/emploi/emploi-et-handicap/emploi-accompagne

3. Les cabinets de recrutement spécialisés sur le handicap

Certains cabinets de recrutement ou de conseil en ressources humaines sont spécialisés sur le handicap et accompagnent les entreprises dans le recrutement de travailleurs handicapés.

Quelques exemples:



4. Les agences de travail temporaire

La branche du travail temporaire Prism'emploi a signé en septembre 2019 une convention avec l'État afin de favoriser l'inclusion des travailleurs handicapés par le travail temporaire.

1,3 % d'intérimaires sont en situation de handicap

La plupart des agences de travail temporaire ont une mission handicap. Elles peuvent aussi accompagner les employeurs pour des recrutements en CDI.

Quelques exemples:



5. Les groupements d'employeurs



→ L'objet principal du groupement d'employeurs est de mettre à disposition d'entreprises adhérentes des salariés liés au groupement par un contrat de travail. Le salarié intervient auprès de l'entreprise utilisatrice qui a besoin de ses compétences de manière ponctuelle et en fonction des besoins.



→ Certains groupements d'employeurs ont pour mission de faciliter l'insertion des personnes éloignées du marché du travail sur un territoire.



→ Certains sont spécialisés dans l'insertion des personnes handicapées.

6. Les structures d'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique a pour objet de permettre à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Elle met en œuvre des modalités spécifiques d'accueil et d'accompagnement.

Les travailleurs handicapés font partie des publics bénéficiaires de ces structures.

Il existe quatre catégories de structures d'insertion :

- les entreprises d'insertion (EI),
- les associations intermédiaires (AI),
- les ateliers et chantiers d'insertion (ACI),
- les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI).

Pour en savoir plus :



Deux exemples d'ETTI :



Pour trouver une structure :



7. Les structures associatives

Certaines associations de personnes handicapées les accompagnent dans leur insertion professionnelle et certaines proposent des espaces emploi sur leur site internet.*

Parmi lesquelles:



*Espace emploi



*Espace emploi



*Espace emploi



arpeje h



la fédéeh
le mouvement
des jeunes handicapés



8. Le secteur du travail protégé et adapté (STPA)

Les ESAT et entreprises adaptées (EA) peuvent constituer un vecteur de recrutement.

Les ESAT de transition visent à préparer le travailleur en situation de handicap à une insertion réussie en milieu de travail ordinaire (Ex: Messidor).

Les annuaires des EA/ESAT:



Depuis le 15 novembre 2018, l'expérimentation de CDD «tremplin» a été lancée. Elle consiste à ouvrir à des EA volontaires, la possibilité d'expérimenter un accompagnement des transitions professionnelles en proposant des CDD «tremplin» dont l'objectif est de permettre aux personnes handicapées d'accéder au milieu ordinaire de travail (donc des futurs candidats).
Plus d'infos et la liste des EA proposant ces CDD «tremplin» [en cliquant ici](#)

9. Les acteurs de la formation

Les centres de rééducation professionnelle (CRP):

Les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP) sont des établissements médico-sociaux qui proposent des stages de rééducation professionnelle permettant aux personnes handicapées de suivre une formation qualifiante en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle.

Pour les trouver:



Les Opérateurs de compétences (OPCO):

Les OPCO (ex OPCA) peuvent être sollicités pour vous accompagner dans vos démarches d'intégration de personnes en contrat de professionnalisation.

10. Les sites emploi ou *jobboards*

Ce sont des sites de recrutement où les entreprises peuvent déposer leurs offres d'emploi, les candidats leur CV. Les recruteurs peuvent alors consulter des CV régulièrement et prendre contact directement avec le candidat.

Les sites spécialisés dans le recrutement de travailleurs handicapés :



D'autres sites sur lesquels vous pouvez déposer vos offres et signaler que vous êtes favorables au handicap (cf. règles juridiques)



Également des sites emploi spécialisés par secteur d'activité :



11. Les réseaux sociaux

Ils proposent des espaces de communication permettant de mettre en visibilité votre marque employeur auprès des candidats.



→ **Talentéo** «réseau social professionnel alliant handicap et emploi». Premier blog emploi et handicap en France. Il propose son expertise de l'animation de communautés et de la communication digitale aux entreprises et autres acteurs du handicap et de l'emploi



→ **Réseau-handicap**
Vous permet de « Communiquer sur vos produits et actions en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Recruter les talents correspondants à vos besoins en recrutement et mettre en valeur votre marque employeur auprès des candidats. »

Vous pouvez aussi communiquer sur les réseaux sociaux généralistes



12. Les forums virtuels spécialisés handicap

Les forums virtuels sont des temps forts nationaux du recrutement, ponctuels, ouverts à tous les secteurs d'activité et tous les métiers. Sans vous déplacer et sans perdre de temps, vous pouvez réaliser les premiers contacts à distance, par téléphone ou *chat*, avec des candidats ciblés et présélectionnés.

Quelques exemples:



13. Les salons de recrutement



Les Handicafés



Forums, Handicafés
jobdatings de l'ADAPT



Les rencontres Handiagora
(chaque année en avril)



Forum régional emploi handicap
Handi-Sup (chaque année en mars)



Les mardis du handicap
organisés par JobInLive

14. Les autres événements handicap

Des événements sportifs
pour favoriser la rencontre
entre demandeurs d'emploi
en situation de handicap
et entreprises :



FREE HANDI'SE

Il existe des dispositifs
permettant aux entreprises
de rencontrer des candidats
potentiels et faire découvrir
leur entreprise et leurs métiers:



1 jour – 1 métier en action

Impulsée au niveau national par le secrétariat
d'État aux personnes handicapées, l'opération
DuoDay permet la formation de duos le temps
d'une journée entre des personnes en situation de
handicap et des professionnels volontaires dans
de nombreuses entreprises.

Tout au long de l'année, le dispositif Agefiph
1 jour – 1 métier permet le temps d'une journée
de faire découvrir votre entreprise et vos métiers
à une personne en situation de handicap.
Contactez votre **délégation régionale Agefiph**.